

# La PAC post 2013

## Conférence sur le débat public

Bruxelles, 19-20 juillet 2010

### Rapport de clôture

Par le grand témoin Bertrand HERVIEU, Sociologue, membre de l'Académie d'Agriculture de France, membre du Club Saint Germain

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Vous m'avez demandé, Monsieur le Commissaire, de venir témoigner à l'issue de ces deux jours passés ici à votre invitation : c'est un honneur et c'est surtout un plaisir, procuré par l'enthousiasme partagé par tous durant cette convention.

Je ferai sept remarques qui sont des étonnements en forme de regret parfois, de satisfaction surtout, et d'espoir de toute façon.

**1. La PAC, pierre angulaire de l'Europe.** Monsieur le Commissaire, vous avez convié six cent personnes appartenant à des think tanks, à des syndicats, à des ONG, à des groupes d'intérêt ou à des associations. Et nous aurions pu être encore plus nombreux si l'on en juge par le souhait manifesté par beaucoup d'autres de participer à ces journées.

Au nom de tous les participants, je veux vous remercier avec insistance. C'est certes, après Cork, Inverness, Innsbruck et d'autres conventions une continuité, mais c'est surtout une innovation car nous étions invités à parler de toutes les facettes de la PAC, de ses finalités, de ses orientations et de sa place dans la construction européenne.

Pendant deux jours, il s'est manifesté une très forte attente. Cette attente est une attente d'Europe, sachez-le. C'est l'Europe que nous voulons construire à travers la PAC, convaincus que cette politique là en est un socle.

Pendant deux jours nous avons éprouvé le plaisir et la fierté d'être européens.

**2. L'Europe est dans le Monde.** Entre la dilution dans la globalisation et l'édification d'une clôture étouffante, il y a des marges.

Nous aspirons à une Europe partenaire dans la globalisation et puissante dans un monde multipolaire. Ce qui veut dire, Monsieur le Commissaire, que nous aspirons à voir définie la place que doivent occuper les produits alimentaires et agricoles dans les échanges mondiaux.

Nous aspirons dans le même temps à voir mises en cohérence nos positions à la FAO quant au partenariat mondial sur la sécurité alimentaire, à l'OMC sur les règles de l'échange loyal ou à l'ONU sur les défis du millénaire. Les citoyens européens ont besoin d'une boussole forte dans la main de la Commission sur ces questions. C'est une nécessité pour faire converger nos cultures que nous savons divergentes sur ces questions.

**3. Sécurité alimentaire.** Nous avons beaucoup parlé de sécurité alimentaire, ceci en raison des craintes liées aux récentes crises mais il a été rappelé que l'Europe avait des possibilités avérées d'assurer ses approvisionnements à condition de le vouloir.

En revanche il a été rappelé que la sécurité alimentaire ce n'est pas seulement l'approvisionnement ou la disponibilité des aliments, c'est aussi selon la FAO et le rapport De Schutter sur le droit à l'alimentation, l'accessibilité pour tous à une alimentation saine : comment alors construire l'accessibilité à l'alimentation pour les 20 millions d'européens qui en sont aujourd'hui privés.

L'Europe serait à la hauteur de son ambition et la PAC à la hauteur de ses missions si nous faisons que cette accessibilité soit assurée pour tous les européens.

**4. Question de vocabulaire.** Des débats sur l'agenda 2000 aux débats sur PAC 2013, le vocabulaire a changé. On est passé d'une prise en compte de la "multifonctionnalité" à la reconnaissance de la production de "biens publics". Sans doute veut-on signifier là qu'il faut rétribuer les richesses publiques que le marché ne sait pas rétribuer, d'autant que cette richesse est intergénérationnelle et publique.

On comprend aussi que ces biens doivent être produits pour justifier leur rétribution. Ainsi, est posée, d'une part la question de la production de ces biens et, d'autre part, la question de la formation du revenu des agriculteurs.

Ces questions ont été abondamment débattues mais je laisse Alan Matthews en parler.

**5. Santé-Nutrition-Qualité-Proximité.** Des questions de santé publique occupent une place grandissante dans l'opinion : notre politique agricole est attendue comme une politique alimentaire et agricole. Le débat sur la dénomination a été ouvert et certains appellent de leurs vœux une politique qui serait une "politique alimentaire et agricole et européenne". Je les rejoins.

**6. Territoires et diversité.** Les notions de territoire comme celles de diversité ont émergé avec force : on attend de l'Europe de la diversité et non pas de l'uniformisation et c'est un grand challenge pour cette politique européenne : comment faire de la diversité des agricultures et des modes d'organisation de la production en agriculture - qui ne sont plus seulement familiaux – un atout pour l'Europe et non point un handicap. Je suis frappé de l'importance occupée encore il y a dix ans par l'idée de modèle unique agricole européen alors qu'aujourd'hui nous regardons l'Europe comme miroir ou microcosme des diversités des agricultures du monde et non pas comme dépositaire d'un modèle standard. Nous reconnaissons la pluralité des agricultures et la diversité des territoires, ce qui fait espérer une politique rurale forte.

Dans ce contexte, la PAC devient un vecteur d'ancrage des identités locales et des diversités territoriales : la perspective est retournée et offre de nouveaux espoirs. Là est aussi la problématique de la reterritorialisation des productions. En effet, de même que nous avons pris acte de la rapidité des processus de délocalisation des agricultures nous voulons une reterritorialisation des productions, cette ambition rejoignant les questions commerciales et environnementales posées à plusieurs reprises.

**7. Pour une pédagogie de la politique alimentaire et agricole européenne.** Nous avons raisonné en considérant que la construction de la politique européenne en deux piliers ne devait pas être remise en cause ; ceci est une donnée importante à enregistrer, comme si les européens souhaitaient aussi de la continuité dans les politiques publiques. En revanche il est demandé une clarification des rôles et des missions de chacun de ces piliers. Les européens et pas seulement les agriculteurs doivent comprendre facilement le sens de cette politique et de cette ambition pour l'Europe.

La distinction par exemple entre ce qui est annuel et relatif aux revenus d'une part et ce qui structurel, contractuel et pluriannuel d'autre part doit être rendu lisible. Cette pédagogie et cette compréhension sont les conditions d'une adhésion de tous à cette volonté qui est aussi, je le redis, un socle. Je vous remercie.